

L'hon. M. Pearson: Les fonctions de solliciteur général ne se sont manifestement pas étendues, c'est pourquoi il est d'autant plus surprenant de constater que, suivant ce crédit, le ministère qui employait 117 fonctionnaires l'année dernière, juge nécessaire cette année d'en avoir 133. Pourquoi cette augmentation du personnel?

L'hon. M. Fulton: La réponse, monsieur le président, c'est que l'effectif du personnel a été augmenté dans mon ministère. La comparaison avec l'année dernière s'établit comme suit: le bureau du ministre de la Justice comprend 10 personnes contre 11 l'année dernière; le bureau du solliciteur général, 7 contre 7; la Direction juridique, 116 contre 103. Cette augmentation, par conséquent, est surtout due à l'accroissement du personnel dans la Direction juridique du ministère.

L'hon. M. Pearson: La page 216 du Livre bleu nous indique que l'année dernière, on a ajouté neuf sténographes au personnel. Le ministre pourrait-il nous dire pourquoi il a été nécessaire d'engager neuf sténographes?

L'hon. M. Fulton: Surtout parce que le volume du travail a augmenté.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi il a fallu attendre en vain du 25 mars au 18 juin le dépôt d'un document que la Chambre avait demandé, alors qu'on avait ces neuf sténographes pour le préparer?

L'hon. M. Fulton: Je n'ennuie pas les membres de mon personnel avec des choses comme celles qu'a demandées le député de Bonavista-Twillingate. Ce document est préparé dans le bureau du ministre et il est maintenant prêt à être déposé.

L'hon. M. Pickersgill: Voilà la déclaration la plus absurde qui soit venue des banquettes ministérielles depuis que le présent gouvernement est arrivé au pouvoir. Je parlais d'un ordre de la Chambre, du Parlement lui-même et c'est ce gouvernement qui prétend sauvegarder les droits du Parlement. Voici la réponse: je n'ennuie pas le ministère au sujet de ce que veut le Parlement; cela se fait dans le bureau du ministre, à temps perdu, quand personne n'est occupé à écrire à M. Freeman, si c'est bien là le nom. Cette attitude est absolument outrageante et elle indique très clairement pourquoi le Parlement n'obtient pas de ce ministère ce qu'il lui a ordonné de faire.

L'hon. M. Fulton: Si l'honorable député peut me dire de quelle façon il a souffert de ce que le dépôt n'ait pas été fait, j'aimerais bien le savoir. Je vous signale que je prête attention aux ordres de la Chambre, ce qui

[L'hon. M. Fulton.]

n'est pas tout à fait ce que le gouvernement de mon honorable ami faisait quand il était au pouvoir. Ce que mon honorable ami demandait dans le dépôt qu'il...

L'hon. M. Pickersgill: Ce n'est pas moi qui ai fait cette demande, c'est le Parlement qui l'a ordonnée.

L'hon. M. Fulton: ... mentionne en ce moment, c'était la reproduction d'un certain nombre de lettres personnelles échangées entre des particuliers et le ministre de la Justice. Mon ministère n'a pas trop de personnel. Nombre de mes fonctionnaires font du surtemps. Nous n'avons pas trop de sténographes. L'honorable député voulait obtenir ce dépôt à temps pour la discussion de mes crédits; eh bien, il l'aura à temps pour la discussion de mes crédits. On l'a préparé dans la mesure où j'ai pu voir à ce qu'il en soit ainsi, sans nuire aux responsabilités de mon ministère, pour ce qui est de l'administration de la Justice dans les intérêts de la population du pays.

L'hon. M. Pickersgill: Je pourrais signaler que le ministre se trompe complètement en disant que, lorsque j'étais ministre, je ne me conformais pas aux ordres de la Chambre. Il peut examiner le compte rendu n'importe quand et il constatera qu'il est arrivé très rarement qu'on ne se soit conformé plus fidèlement aux ordres de la Chambre que pendant la période où M. St-Laurent était premier ministre. La question était étudiée par M. St-Laurent lui-même régulièrement une fois par semaine à cause du grand respect qu'il avait envers le Parlement.

Je pourrais dire également que j'ai présenté moi-même une motion demandant au premier ministre de faire un dépôt de documents ainsi qu'au ministre de la Justice, et bien que le personnel du premier ministre soit beaucoup moins nombreux que ne l'est celui du ministre de la Justice, le dépôt en question a été fait par le premier ministre il y a environ un mois, alors que nous attendons toujours celui du ministre de la Justice.

L'hon. M. Pearson: Le ministre qui avait coutume de tant parler d'éliminer le gaspillage et les prodigalités, ainsi que les fonctionnaires inutiles pourrait-il expliquer au comité, comme il ne l'a pas encore fait, pourquoi il faut maintenant neuf sténographes de plus pour faire le même travail qu'un plus petit nombre de sténos réussissaient à accomplir il y a une couple d'années?

L'hon. M. Fulton: C'est, entre autres raisons, que, pour porter nos effectifs au niveau qui a toujours été reconnu comme le niveau nécessaire et que nous n'avons pas encore atteint, nous avons engagé sept légistes de